



EVALUATION DES CONTRATS DE VILLE

BILAN APPROCHE BUDGETAIRE INTEGREE
ANNÉE 2021

Avant les comités de financeurs

50%



Part des dossiers cotés

732 dossiers déposés
pour une demande
de **10 615 553,00 €**
Une demande moyenne
de **14 502 €**

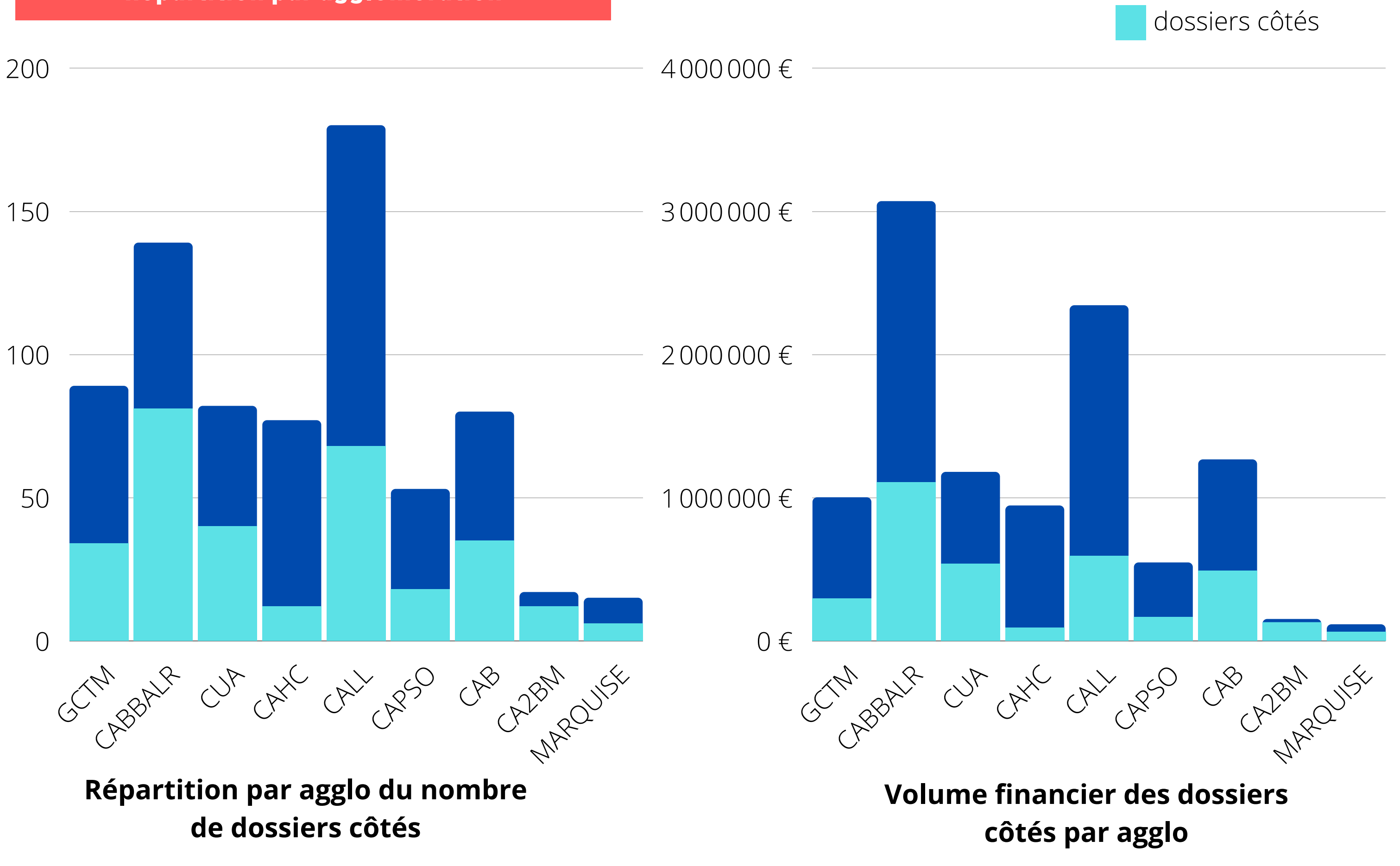
306 dossiers cotés
pour une demande
de **3 469 447 €**
Une demande moyenne
de **11 338 €**

33 %



Volume financier des dossiers
cotés

Répartition par agglomération

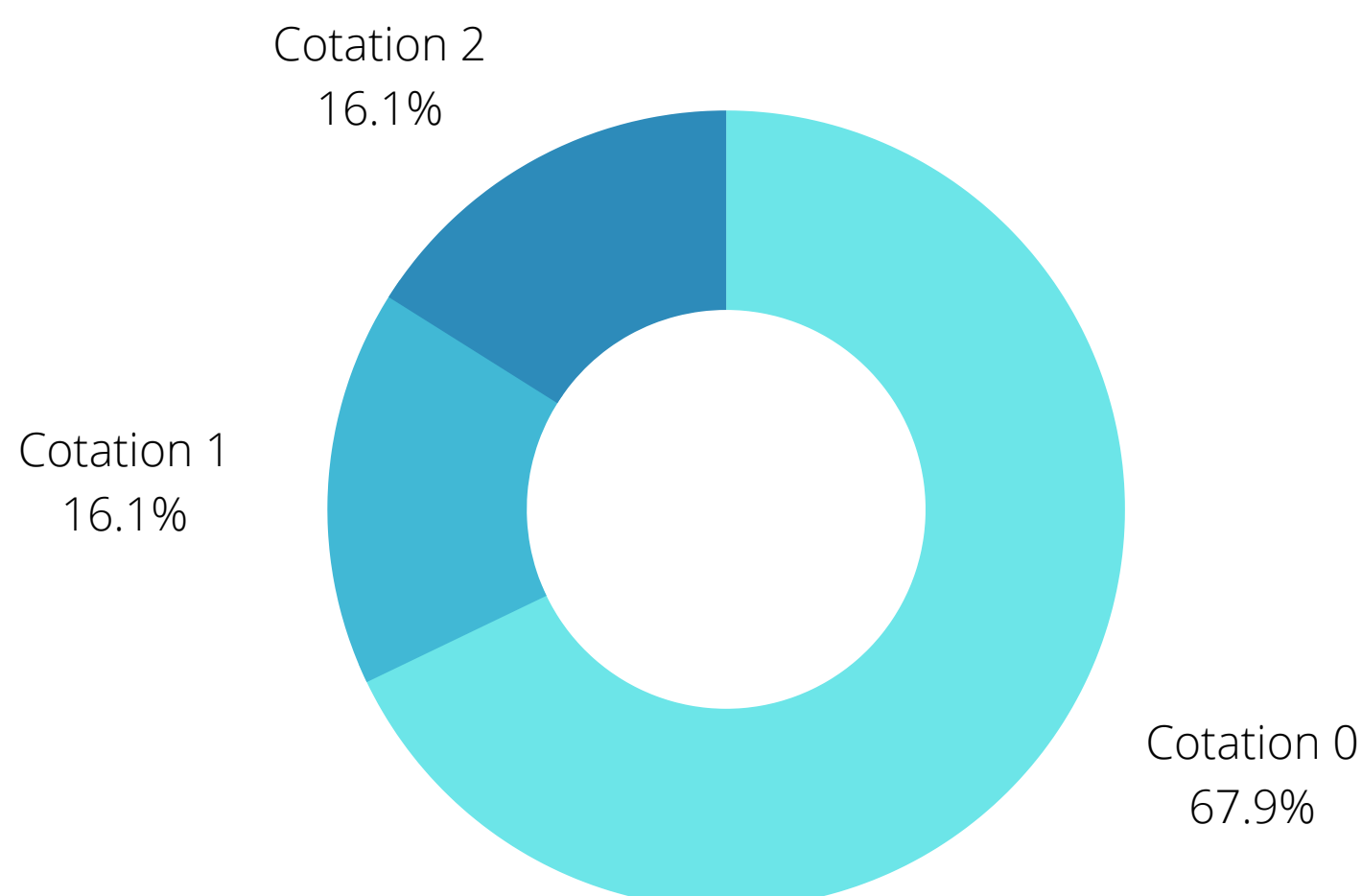


Répartition par cotation

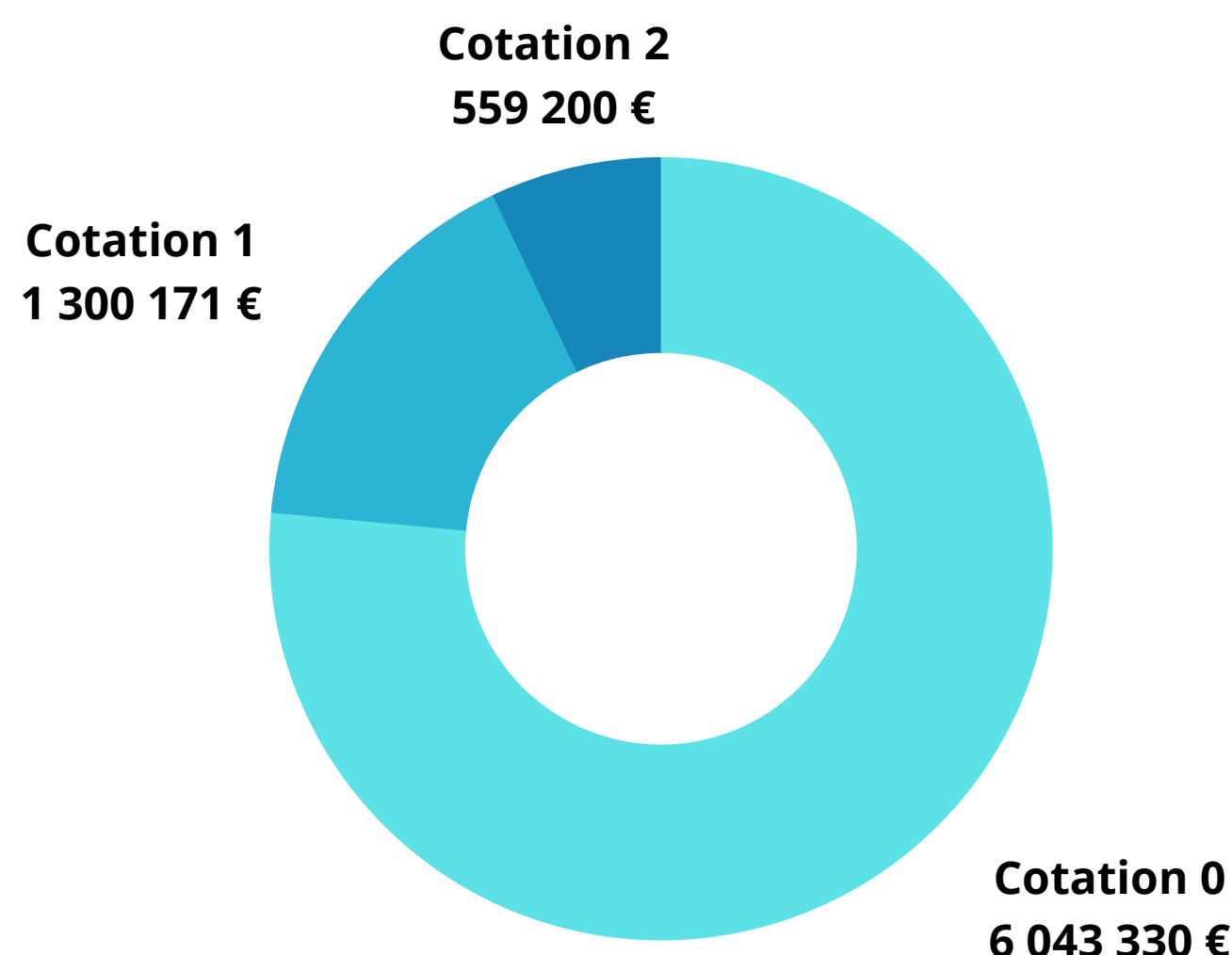
MEMO :

Cotation 2 : Actions correctrices **Cotation 1** : Actions qui intègrent l'égalité femmes / hommes
Cotation 0 : Actions qui ne prennent pas en compte l'égalité

Répartition des dossiers par cotation



Répartition en volumes financiers des cotations



207 dossiers côtés 0

soit 67,9%

Soit **2 511 912,63 €** demandés
(23,66 %)

Montant moyen demandé :
12 134 €

49 dossiers côtés 1

soit 16,1%

Soit **578 069,00 €** demandés
(5,45 %)

Montant moyen demandé :
11 797 €

49 dossiers côtés 2

soit 16,1 %

Soit **379 466,00 €** demandés
(3,57 %)

Montant moyen demandé :
7 744 €

Analyse

Une nette progression de la cotation est constatée (+6%). Le volume financier côté représente 1/3 de la programmation. **L'exercice est recevable.**

La part des dossiers côtés par territoire oscille entre 15,58% (CAHC) et 70,59% (CA2BM). Le volume budgétaire côté fluctue entre 9,63% (CAHC) et 85,36% (CA2BM). Seul l'exercice de la CAHC n'est pas représentatif. Celui de la CALL est à pondérer puisque le volume budgétaire côté est inférieur à 30%.

La cotation 0 représente + de 2/3 des dossiers côtés et 3/4 du volume budgétaire côté.

Nous ne sommes donc pas en mesure de garantir que les 2 511 012 € ne concourent pas à la reproduction d'inégalités.

La part des dossiers cotés 2 augmente de 50% tandis que la part des dossiers cotés 1 diminue de 9%. La demande moyenne est en augmentation de 8,86% ainsi que l'ensemble des montants moyens demandés. Seul le montant moyen demandé pour la cotation 2 est inférieur à la demande globale et à la moyenne des dossiers côtés.

A la sortie des comités de financeurs

44 %



Part des dossiers cotés

32%



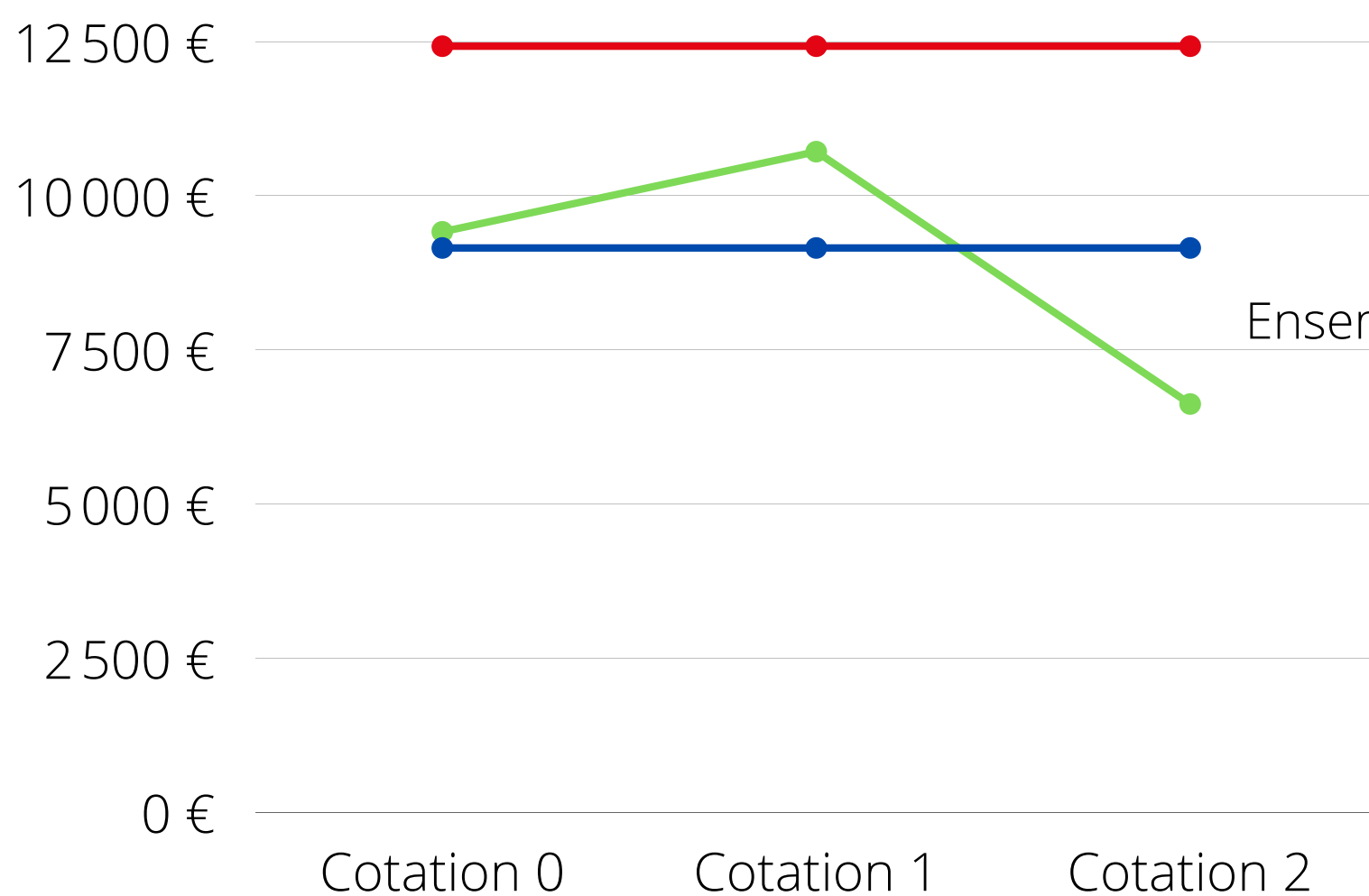
Volume financier des dossiers cotés

617 dossiers retenus
pour un montant global
de **7 667 334,20 €**
Une subvention moyenne
de **12 426 €**

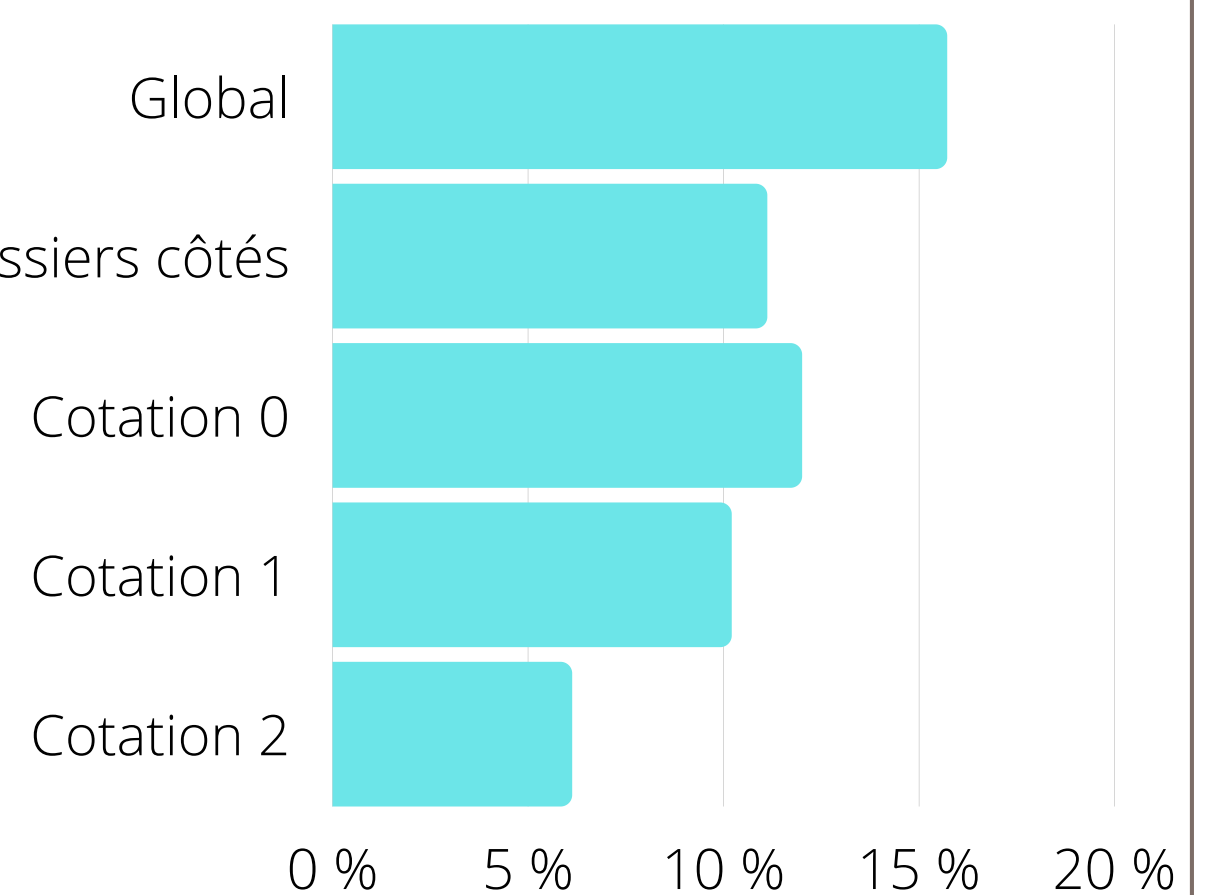
272 dossiers cotés
pour un montant global
de **2 489 121,00 €**
Une subvention moyenne
de **9 151 €**

Montants moyens accordés et taux de rejets par cotation

- Montant moyen accordé par cotation
- Montant moyen accordé sur les dossiers cotés
- Montant moyen accordé sur l'ensemble de la programmation



**Montants moyens accordés par
cotation**



Taux de rejet par cotation

Analyse

A la sortie des comités des financeurs, la part des dossiers côtés diminue. Toutefois leur taux de rejet est inférieur à la moyenne (15%).

Les décisions sont favorables aux dossiers prenant en compte l'égalité (correcteurs ou intégrés).

Préconisations

- Poursuivre l'effort de cotation pour atteindre 75% de la programmation
- Renforcer l'accompagnement des opérateurs vers la cotation 1
- Encourager les porteurs d'actions côtés 1 et 2 à accroître l'envergure de leur projet